

FRANCE – Suite du rapport des 4 sages

Par Inf'OGM

Publié le 31/03/2002

Le gouvernement s'est engagé à "donner rapidement une suite concrète" au rapport des 4 sages sur les OGM. "Certaines recommandations semblent pouvoir être appliquées immédiatement, tandis que d'autres nécessiteront des adaptations législatives ou réglementaires", indiquent les ministères de tutelle. Les demandes d'essais de plantes OGM déposées pour 2002 seront ainsi examinées en prenant en compte les préconisations du rapport. Les sages sont favorables à la poursuite des essais d'OGM dans les champs, mais en les encadrant plus strictement : les essais doivent faire la preuve de leur utilité pour être autorisés et la recherche publique doit se recentrer sur l'acquisition des connaissances. Ils recommandent également la création "immédiate" d'une commission pour évaluer l'impact socio-économique des essais et l'intérêt pour la société, à côté de l'expertise de la Commission du génie biomoléculaire (celle qui donne son avis sur les demandes).

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-suite-du-rapport-des-4-sages/